

COMMUNE DE SOUVIGNY

1 PLACE HENRI COQUE

03210 SOUVIGNY

Tel : 04.70.43.60.38

Marché de travaux

Règlement de consultation

Objet de la consultation

Aménagement Avenue de la Gare

Date limite de réception des offres

22/06/2018 à 17:00

Article 1 – Organisation de la commande au niveau de l'acheteur

Acheteur :

COMMUNE DE SOUVIGNY

1 PLACE HENRI COQUE

BP 27

03210 SOUVIGNY

Tél : 04.70.43.60.38

Fax : 04.70.43.66.18

Mél : a.macaire@ville-souigny.com

Adresse Internet : <http://www.ville-souigny.com>

L'acheteur agit en tant que pouvoir adjudicateur.

M14 : 2315 225

Article 2 – Etendue de la consultation

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La présente consultation .

Article 3 – Définition des prestations

Les stipulations du présent document concernent les prestations désignées ci-dessous :

Aménagement Avenue de la Gare

Article 4 – Découpage des prestations

Il n'est pas prévu de découpage en lots. Les prestations seront attribuées par marché unique.

Article 5 – Variantes

Il n'est pas exigé de variante de la part du pouvoir adjudicateur et les variantes proposées par les candidats ne sont pas autorisées.

Article 6 – Délivrance du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat.

Le DCE est composé des documents suivants :

- Cahier des Clauses Administratives Particulières
- Acte d'engagement
- Règlement de Consultation
- Certificat de visite
- Cadre de décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)
- Le calendrier prévisionnel d'exécution des travaux

Adresse de retrait des dossiers :

~~Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site : <https://www.klekon.com>~~

Article 7 – Forme(s) du/des marché(s)

Marché ordinaire.

Article 8 – Durée du marché

Les stipulations relatives aux durées et délais sont précisées à l'article "Durée du marché" du CCP.

Article 9 – Interdiction de soumissionner